

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 25 (1887)  
**Heft:** 30

**Artikel:** La quittance de loyer : [suite]  
**Autor:** Bonhomme, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189891>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## On couïeniâo bin couïenâ.

On compagnon dè pè châotrè qu'avâi étâ recrutâ deïn l'artilléri étâi z'u passâ se n'écoula pè Thoune. Cé coo étâi foo po couïenâ, et quand reincontrâvè on bon dâdou, lâi ein fasâi vairè dâi grisès ; mâ coumeint n'ia pas dè lulu, tant mâlin que sâi, que ne trovâi son maitrè, noutron calonier a z'u se n'affèrè âo tot fin.

L'avâi bon tieu, tot parâi, et l'étâi on dzeinti luron, qu'avâi lo bosson bin garni et que n'étâi pas vouâi-teint po pâyi on litre âi camerâdo que n'aviont pas.

— Allein vâi, se dit on dzo à dou âo trâi dè leu, partadzî quartetta à 'na pinta qu'est âo bet delè dè pè Thoune, lâi a onna galèza serveinta, et pi ne veint no z'amusâ et rirè coumeint dâi bossus ayoué lo carbatier qu'est on gros dâdou dè tûtche et que dit oï à tot ceïn qu'on lâi dit.

Ye vont, et ein arveint deïn la tsambra à bâirè, tapont trâi coups su la trabilia et lo carbatier s'aminè.

— On litre et quatre verro, et on pou leste, se fâ lo sordâ !

— Yâ ! repond lo pintier.

Et tandi que lo marchand dè piquietta va trairè à bâirè, lo vaudois dit à sè camerâdo : ora, atteindè vo-vâi, ne veint recaffâ.

— Etès vo adé asse bête que dè coutema, se fe âo carbatier quand l'apportâ lo litre ?

— Yâ !

— Et voutra fenna vo minè adé pè lo bet dâo naz et vo fâ cutsî solet âo pâilo derrâi, vilhio patifou ?

— Yâ !

— L'est vo qu'épudzi son lhî et que cerî lè solâ à la serveinta ?

— Yâ !

— Eh bin, tot parâi vo z'étès on rudo tabornîo !

— Yâ !

Vo dussa peinsâ se lè z'autro sordâ sè tegnonlè le coûtès dè ceïn ourè, kâ l'eïn desâi onco bin d'autrès et dâi pe fortès ; mâ à fooce d'eïn derè, lo litro s'étâi vouedi et c'étâi lo momeint dè modâ contrè la caserne po l'appet.

— Ora, se fe l'artilleu ein metteint on napoléion su la trabilia, pâyi vo dâo litre, grand tâdiè.

— Yâ ! se fâ lo carbatier ein einfateint lo dzaunet deïn sa catsetta dè gilet, mâ sein fèrè état dè reindrè ouïè.

— Eh bin, cocardier dâo diablio, tsancro dè tatzdenelhie, y'a on franc po voutron crouïo penatset, et vo mè redâitè dize-nâo francs !

— Eh bin na ! que ne vo redâivo rein, lâi repond lo soi-disant tûtche, ein bon patois dè Lussery : lâi a on franc po lo litre et dize-nâo francs po lè molo-nétètâ et lè z'eïnurtès que vo mè débitâ du on quart d'hâora ! ne vo dâivo rein et se vo n'étès pas conteint vo pâodè allâ vo grattâ.

Lo calonier fut tant ébaubi dè ellia remotchâ que vegne ein mémo temps blianc coumeint son collet dè tsemise et rodzo coumeint son pompon. Demandâ estiusa âo carbatier qu'étâi tot bounameint on Dâiponds dè pè Lussery que s'étâi z'âo z'u établi pè Thoune et qu'avâi fé état dè ne pas compreindrè lo patois. Ye vollie reindrè la mounïa, ma l'artilleu, qu'étâi on bon pâysan, ne vollie pas. « L'est onna

bouna aleçon por mè, se fe, et n'est pas trâo tsire » — Enfin sè quittâront bons z'amis et Dâiponds baillâ lè 19 francs po la colletta dâi z'intiurablio.

## LA QUITTANCE DE LOYER.

## VI

Il ne fallut rien moins que la vue des vingt-cinq francs pour calmer la colère de tante Amélie, quand elle vit rentrer son neveu, qu'elle attendait avec une vive impatience.

— Ah çà ! lui dit-elle brusquement, qu'est-ce que tu faisais donc ?

— Ma tante, répondit Edmond, j'ai quitté mon bureau plus tard que de coutume... Notre chef nous a retenus...

— La locataire a-t-elle payé ?

— Je vous rapporte ses vingt-cinq francs... que voici ! Edmond mit la main à sa poche et en sortit la somme empruntée au collègue du bureau.

— A la bonne heure, fit tante Amélie, rassurée et calmée par la vue de cet argent. Seulement, tu aurais pu les laisser à la concierge, puisqu'ils sont destinés au paiement de notre loyer...

— C'est vrai... Mais, si vous voulez... je vais les redescendre !... Je tenais simplement à vous montrer que Mlle Rose... a l'habitude d'acquitter régulièrement ses dettes.

— Je n'en doute pas, répondit tante Amélie avec solennité. D'ailleurs, les renseignements que j'avais eu soin de réclamer me l'avaient appris... Je crois qu'elle est digne d'intérêt...

— Et laborieuse, s'empressa d'ajouter Edmond. Oh ! certainement, ma tante, laborieuse !... Mais, que voulez-vous ? elle a tant de mal à arriver !...

— Cependant, quand on fait des chapeaux, on doit gagner de l'argent ?

— Pas tant que cela, allez !... Il paraît que c'est un métier beaucoup plus ingrat qu'on ne le suppose... parce que les clientes veulent se charger des fournitures !... Ah ! si elles laissaient la modiste acheter elle-même ce qu'il lui faut pour garnir les chapeaux, ce serait bien différent ! Tandis que, la plupart du temps, elles apportent non seulement les garnitures, mais encore la forme... Oui, ma tante, elles apportent même la forme... De sorte que la modiste n'a plus d'autre bénéfice que la façon... trois francs de façon... Et quand, avec cela, il faut vivre...

Tante Amélie, qui n'avait jamais entendu son neveu disserter avec autant de compétence en matière de modes, ne parut pas peu surprise des renseignements précis qu'il possédait.

— Il me semble, reprit-elle avec un regard investigateur, que tu es bien au courant ?

— C'est... c'est que... ma tante, répondit Edmond avec embarras, en s'apercevant qu'il avait trop parlé, c'est que, ce matin, quand Mlle Berthier m'a prié d'attendre jusqu'à ce soir, elle m'a expliqué pourquoi elle ne pouvait payer tout de suite... Elle m'a dit que ce n'était guère avantageux d'être modiste... que les clientes payaient difficilement... Du reste, elle m'a exposé cela en deux mots... C'est à peine si elle s'est arrêtée... pour me causer...

— En ce cas, conclut tante Amélie, pour en dire autant en si peu de temps, il faut qu'elle ait la langue joliment bien pendue... Allons !... descends cet argent à la concierge, avec celui qui est déjà préparé pour elle, sur ma commode, et tu me donneras ensuite ma tisane...

— Oui, ma tante.

Edmond exécuta ponctuellement ses ordres ; il descendit à la portière le paiement du loyer, remonta la quittance à Mlle Duvivier et s'accroupit devant la cheminée

pour verser dans la tasse de sa tante la tisane de mauve qui se tenait au chaud près du feu...

... A dater du jour où Edmond eut avec la jeune modiste l'entretien que l'on sait, Mlle Rose se sentit pleine de reconnaissance pour ce brave jeune homme, qui l'avait si bien tirée d'embarras. Elle ne poussa pas la bienveillance jusqu'à l'autoriser à venir de temps en temps s'informer auprès d'elle si les clientes étaient plus solvables ; mais, se sentant incontestablement son obligée, chaque fois qu'elle le rencontrait dans l'escalier, elle faisait passer dans son sourire toute l'expression de sa gratitude. Parfois même, elle avait l'amabilité d'échanger un mot avec lui ; et après le petit salut d'usage, il lui arrivait de dire :

— Le beau temps ! n'est-ce pas, monsieur ?

— Ah ! mademoiselle, qu'il doit faire bon à la campagne !

Mais comme elle se trouvait déjà bien osée d'engager la première le dialogue, elle passait aussitôt son chemin, en ajoutant :

— Bonjour, monsieur.

A quoi Edmond répondait par un « bonjour, mademoiselle » qui était accompagné d'un regard très caractéristique.

Cependant, ce n'était pas tout que d'avoir obligé Mlle Rose, il fallait à présent songer à rembourser la somme empruntée. De toutes les combinaisons, Edmond chercha celle qui lui permit d'atteindre le plus rapidement son but, et il s'arrêta à la plus naturelle.

Comme son chef de bureau se plaignait du surcroît de travail qui venait d'échoir à son service, Edmond lui proposa, un jour, d'emporter de l'ouvrage chez lui, ce qui fut accepté. Or, comme, dans la banque où il était occupé, on avait établi en principe que le travail supplémentaire serait rétribué à raison d'un franc l'heure, avant la fin du mois, il fut à même de rendre à son collègue la somme que celui-ci lui avait avancée. Tante Amélie ne se doutant pas — naturellement — du mobile qui stimulait le zèle de son neveu, l'encouragea dans cette voie. Edmond y gagna de passer, aux yeux de ses chefs, pour un employé laborieux ; et en effet, quelques mois plus tard, il obtenait de l'avancement.

(A suivre.)

### Réponses et questions.

Réponse à la question de samedi : *Le département de l'Eure*. Ont répondu juste : MM. Rittner fils et C. Bersier, Payerne ; Cloux, Lausanne ; Bastian, Forel ; Jolliet, Bulle ; Bellay, Le Vernay ; Rohrbasser, Avenches ; Marguet, Montreux ; Nessier, Estavayer ; Guillet, Chaux-de-Fonds ; Masméjan, Bienne ; E. Tavernier, Vevey ; Kermand, L. Orange, L. Abrezol, Duparc, Genève ; H. Golay, Ste-Croix. Le tirage au sort a donné la prime à M. Guillet, Chaux-de-Fonds.

### Problème.

Lors d'une fête de gymnastique, le moniteur-chef, voulant faire exécuter un exercice d'ensemble, remarque qu'en plaçant ses hommes sur 12 de front, il avait cinq hommes de plus en profondeur qu'en les plaçant sur 15 de front. — Quel était le nombre des gymnastes ?

Prime : 100 cartes de visite.

### Boutades.

Un habitant d'une de nos petites villes du canton, était venu à Lausanne pour visiter un ami et voir en même temps le palais du Tribunal fédéral. Il s'ins-

talla si bien chez son ami, dont il trouvait la table et les vins excellents, qu'il y prolongea son séjour près d'une semaine entière. Au point que son hôte, qui en avait assez, fut forcé de lui dire :

— Ne pensez-vous pas que vous devez manquer à votre femme et à vos enfants ?

— Oui, vous avez raison, répondit-il, d'un ton mélancolique, je vais leur écrire de venir.

Un journal américain publie l'annonce suivante :

« Excellente invention. Manière d'écrire sans plume ni encre, enseignée franco contre un dollar. Ecrire J. H. Station E. New-York. U. S. »

Nombre de naïfs ont envoyé leurs cinq francs et, par retour du courrier, ils ont reçu la réponse suivante :

— Prenez un crayon.

*A la caserne.* — Pitou, en revenant de l'école de bataillon commandée par le capitaine, se promène dans les couloirs de la caserne en criant à tue-tête :

— Sur le peleton de queue, en masse, serrez la colo... o... o... ne... « Arche ! »

L'adjudant Fristou, entrebâillant la porte :

— Quatr' jours de salle de police au fusilier Pitou pour avoir imité la voix de son capitaine, en gueulant comme un âne.

Un de nos lecteurs vient de nous montrer une médaille assez bizarre, frappée à l'occasion de la fête cantonale de gymnastique qui a eu lieu tout récemment à Morat. Sur la face, deux lutteurs, entourés d'une couronne de laurier ; au revers, l'écusson fribourgeois, avec cette légende : *Fête cantonal gymnastique fribourgeois 3. 10. 11. Juillet 1887 à la Morat.*

Cette fois le français fédéral de Berne a trouvé son maître.

La livraison de juillet de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient :

Poètes modernes de l'Angleterre. Elisabeth Barrett Browning, par M. Henri Jacottet. — Vieilles silhouettes. Nouvelle, par M. T. Combe (dernière partie.) — Le blé, la farine et le pain, par M. Ed. Lullin. — L'art d'être heureux, quoique marié, par M. Paul Gervais. (Seconde et dernière partie.) — La cour de France et la société au XVI<sup>e</sup> siècle, par M. Francis Deerue. (Seconde partie.) — Variétés. — Une éducation au siècle passé, par M. Philippe Godet. — L'incendie de Moscou. Roman russe, de M. Grégoire Danilevsky. (Quatrième partie.)

Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

L. MONNET.

**Tir fédéral.** — Le soussigné, ancien détenteur de l'Hôtel de l'Ecu de Genève, à Begnins, fait savoir aux visiteurs du tir fédéral, qu'il a pris un établissement rue de Lausanne, près de la sortie des trains suisses, et qu'ils trouveront chez lui des vins vaudois de première qualité. WYMANN, cafetier.

**VINS DE VILLENEUVE**  
Amédée Monnet & fils, Lausanne.